

A'haréi - Qedoshim

H'' parle à Moshé : tu leur diras « Je suis H'' votre D » ! C'est Moshé R' qui parle et qui le dit - c'est très ambigu.

Le Rambam souligne que systématiquement Moshé R fait une introduction : je vais vous parler au nom d'H'' ; je ne vais pas vous dire « H'' a dit que... », mais je vais vous dire exactement ce qu'Il a dit. H'' parle par la bouche de Moshé R'.

Tu vas leur dire *Ani H'' Elokekhem*. Pourquoi tout à coup cette déclaration ? Pourquoi H'' rappelle ici ce qu'Il a déjà dit à plusieurs reprises ?

Rachi commente : *Ani Hou she amarti be Sinai 'Anokhi H'' Elokekha'*, J'ai parlé à chacun d'entre vous en particulier et vous avez pris sur vous Ma royauté : *qibaltem alehem malkhouti*. L'autre terme est *moshel* : *LaH'' hameloukhah veHou moshel bagoyim*. Pour les Goyim qui ne Le reconnaissent pas, *Moshel* c'est un dictateur, un tyran qui s'impose à ses sujets.

Si les sujets ne L'acceptent pas, H'' n'est plus accepté pour Roi.

« Je vous ai parlé à chacun et collectivement vous avez accepté Ma royauté » : vous avez accepté Ma royauté et donc acceptez Mes décrets. C'est l'introduction d'un texte sur les arayoth qu'on lit à la qriyat haTorah de Minhah de Kippour.

Rachi ramène l'opinion de Rabbi : HKBH sait très bien que les Bnéi Israël vont échouer sur la question des arayoth. Ainsi à l'époque d'Ezra, une grande partie des gens qui sont revenus avaient contracté des unions avec des idolâtres, des non-Juives. Le problème des relations sexuelles est très difficile à respecter ; ils auront tendance à transgresser. H'' vient décréter « n'oubliez pas Qui vous a donné ces décrets ; Je suis Dayan, à même de vous faire payer vos transgressions et fiable pour payer à chacun son salaire »

Le Meshekh Hokhmah ramène la *Torat Kohanim*. Toi, Moshé, dis-leur « Moi aussi j'ai reçu un décret qui m'impose quelque chose dans le domaine des relations conjugales et que j'ai accepté. Donc vous aussi vous devez l'accepter » : Moshé R' a reçu l'obligation de se séparer de son épouse, vous recevez l'ordre de vous séparer des femmes avec lesquelles vous avez un interdit.

A Shavou'oth, pour recevoir la Torah, les Bnéi Israël doivent être dans un état de pureté. Ils ont dû se séparer aujourd'hui et demain, mari et femme, pour être en état de pureté. Après les *Assereth haDibaroth*, H'' a dit « ils peuvent retourner dans leurs tentes pour retrouver une vie conjugale normale mais toi, tu restes avec Moi ici ». Ce qui a provoqué le lashon hara de Myriam et Aaron.

Se séparer de son épouse, c'était un ordre que Moshé R' a reçu d'H''. Par ailleurs on dit que Moshé R' a fait trois choses de sa propre initiative : ajouter un jour au don de la Torah ; briser les Tables ; se séparer de Tsipora. En fait, la parashah veut nous dire que H'' n'a pas donné des règles difficiles à vivre. Il a donné des règles qui s'appliquent comme un minimum viable pour tout le monde. Il n'y a pas de différence entre un étranger converti et celui qui est né Juif ; le peuple et les Kohanim ont les mêmes obligations. La Torah a jugé que cela, on pouvait l'imposer et que c'était nécessaire pour la société comme pour les individus.

Le Zohar dit qu'il y a 248 membres du corps humain et 365 tendons auxquels correspondent 248 mitsvoth positives et 365 négatives. HKBH a construit un être humain de telle sorte que toutes les

parties du corps correspondent à la Torah. La Torah n'a pas interdit de manger ni l'expression de la sexualité. Ce qui est en cause ce sont le vol et les relations interdites que l'homme désire.

Quand les Bnéi Israël ont reçu ces lois, ils ont pleuré face à ces restrictions plus grandes que celles des Bnéi Noa'h. Ne vous imaginez pas que cela compromet l'équilibre du corps. Je connais votre nature et l'équilibre de vos corps et Je sais que ce n'est pas trop difficile, « *Ani ha Metsavé* ».

Ne faites ni ce que les Egyptiens faisaient dans le pays où vous avez résidé, ni les Cananéens dans le pays où Je vous conduis. Ce sont Mes *Mishpatim* et Mes *'Houqim* que vous suivrez. Ces lois quand l'homme les respecte, cela lui permet de vivre pleinement. Pourquoi ces précisions ?

Rachi dit au sujet des actes des Égyptiens et des Cananéens que l'Égypte et Canaan sont les endroits les plus pourris du monde. En Canaan, il y a des gens qui habitent ; ils ont gagné la guerre contre les gens de Shem. De quel droit on va les chasser ? Et de quel droit on prive les Égyptiens de la main d'œuvre – Israël - qu'ils avaient ? La conduite d'H'' avec les Oumot ha'Olam est qu'il ne les sanctionne que quand la mesure est pleine, alors que nous, Il nous sanctionne rapidement. Pour pouvoir expulser les cananéens, il fallait que la mesure soit pleine. Les 40 ans dans le désert avaient aussi pour fonction d'attendre que la mesure soit pleine.

Vous ne vous conduirez pas selon leurs lois : Rachi commente que nous ne devons faire ni comme l'Égypte ni comme Canaan ; des choses qu'ils ont pris l'habitude de faire : théâtres, stades, et suite de comportement des Emoréens qui sont des comportements idolâtres. Même la sécularisation de pratiques religieuses qui sont aussi interdites.

Le Emeq Davar explique que ce sont des lois que leurs grands personnages ont décidées. Par exemple, l'endogamie (les frères épousaient les sœurs). « Vous ne vous comporterez pas comme cela » : pourquoi le verset fait-il une différence entre Égypte et Canaan ? En Égypte, il n'y avait pas de décrets fermes concernant le mariage mais seulement la taavah. En Canaan, il y avait des lois et la taavah. Parce que les gens se conduisent comme cela dans le pays où Je vous amène, vous serez tentés de les imiter. Il va falloir faire très attention. il y avait sept peuples. Le Netsiv dit que les Cananéens étaient les plus pourris de tous. Ils étaient au bord de la mer et du Jourdain, faisaient seulement du commerce et se laissaient aller complètement à leurs désirs.

Dans le Shem'a, il est dit « vous ne vous laisserez pas entraîner ni par votre cœur ni par vos yeux ». La Torah vient dire ici que nous avons tous des images de tout ce que nous avons vu, consciemment ou non, et ces images peuvent remonter à la surface aux moments les plus saugrenus. On ne voit plus les Égyptiens mais on les a vus et on les a dans notre mémoire, n'importe quand. H'' dit faites très attention. Vous avez été là-bas et vous avez emmagasiné des images, des pensées. Et d'un autre côté il y a ce que vous allez voir. Même en passant on voit, même sans intention. Il faut leur accoler une étiquette négative, si on les archive.

Cela vaut pour *Ish ve Ishah* : c'est interdit pour l'un comme pour l'autre.

On ne sait pas ce que veut dire le mot de *'Ervah* ni comment le traduire. On traduit habituellement par nudité, mais cela n'a rien à voir ; il s'agit de rapports complets.

Rashi traduit *'Ervat Avikha* : c'est sa femme. Ce n'est pas une relation homosexuelle avec le père, mais une relation avec sa femme. Plus bas, on parle d'un *Issour* avec la femme de ton père - même si elle est divorcée ou veuve - : ce serait dévoiler la *'ervah* du père.

L'autre endroit où on parle de 'ervah dans la Torah, c'est quand les frères sont arrivés en Egypte ils sont entrés chacun par une porte. Yossef avec ses guetteurs le savait et leur a dit vous êtes des espions ; vous êtes venus voir la 'ervah du pays, les failles de la défense, les faiblesses du pays.

On touche un point faible du père si l'on touche à sa femme. Il y a une dimension particulière si c'est ton père car il y a des dinim de kavod même après la mort du père.

Comment utiliser le même mot pour la mère ? Cela signifie un désir de retour dans le ventre de la mère. Une faille spécifique : la faiblesse de ta mère et le fait d'être sorti de son ventre.

Il y a un Interdit de 'ervah de ta petite fille « car c'est ta propre 'ervah ». En quoi ? Ce n'est que pour l'homme en question que c'est sa 'ervah. Quand elle se marie, le mari ne fait rien au grand père ! Ce n'est pas une question de propriété. A plus forte raison les filles, puisque les petites filles sont interdites.

Rashi commente « vous avez accepté ma royauté acceptez mes décrets ». Le Sfat Emeth dit que la mitsvah du Shem'a, c'est accepter le 'Ol Malkhout Shamayim. C'est le but de la mitsvah. Dans la graphie du mot 'mitsvah', 'metsavéh', 'metsouvéh', on retrouve la racine Mem, Tsadiq, Vav, Hé : un geste n'a sa dimension de mitsvah que quand il est fait parce qu'il émane du *metsavéh* et que moi, *metsouvéh*, je me plie à cette discipline. Dans l'étude de la Torah, il y a le descriptif des mitsvoth. J'essaye de comprendre pourquoi il y a cette mitsvah-là et ce qu'elle veut dire. Mais quand je dois faire la mitsvah, si c'est parce que j'ai compris le contenu de la mitsvah, je n'ai rien fait ! Le 'Hatam Sofer dit que si quelqu'un fait les mitsvoth en ayant compris pourquoi il faut la faire, celui-là c'est un apikores ; il n'a fait aucune mitsvah. Le seul moyen de faire une mitsvah, c'est de considérer qu'elle m'a été ordonnée. On fait une *brakhah* avant la mitsvah, comme *akhilat matsah* : on dit *Asher qideshanou be mltsvotav* - Tu nous a séparés, singularisés -, *ve tsivanou 'al akhilat matsah*. Je mange parce que Tu me l'a ordonné. Dans le *sipour*, on étudie le pourquoi, mais dans la *'assiah*, c'est parce que cela m'a été ordonné.

Je fais les mitsvoth parce qu'H" me l'a ordonné. Par ailleurs, c'est une mitsvah d'étudier la Torah. Nadav et Avihou étaient de très grands tsadiqim, plus grands que Moshé et Aaron ; ils ont décidé de faire des choses comme ils les comprenaient mais c'était *Esh Zarah* : cela n'avait pas été prescrit.

(Notes prises en cours par A.S.)